

POLITIQUE DU *patrimoine*



SAINTE-THÉRÈSE

*Ville d'arts, de culture
et de savoir*





Table des matières

MOT DE LA MAIRESSE	
PRÉAMBULE	1
1 DÉFINITIONS	2
2 PRINCIPES DIRECTEURS	3
3 ENGAGEMENTS	4
4 GRANDES ORIENTATIONS	5
4.1 CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CONSIDÉRATIONS PATRIMONIALES	5
4.2 TRAVAILLER EN PARTENARIAT ET ÊTRE UN CATALYSEUR	5
4.3 MISER SUR L'IMPLICATION CITOYENNE	6
4.4 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE URBAIN	6
4.5 METTRE EN VALEUR L'UNICITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE	6
5 AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS	7
5.1 OUTILS DE CONNAISSANCE	7
5.2 ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	7
5.3 RÈGLES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION	7
5.4 MÉCANISMES DE SOUTIEN, DE CONCERTATION ET DE COLLABORATION	7
5.5 PROJETS DE MISE EN VALEUR	7
CONCLUSION	8

Liste des annexes

ANNEXE A — PLAN D'ACTION



« Le patrimoine sous ses diverses formes, que ce soit l'espace bâti, naturel ou les biens mobiliers, est à coup sûr un des aspects de la culture les plus visibles et les plus proches du citoyen car il fait partie de son cadre de vie quotidien et de l'image qu'il se fait de son identité.

Le patrimoine, s'il est bien sauvegardé, est durable et il accompagne le citoyen tout au long de son existence.

- Viviane Reding (pour EuropaNostra)



MOT DE LA MAIRESSE

Chère Citoyenne, cher Citoyen,

La ville de Sainte-Thérèse est réputée pour son village historique et offre aux passants charme et féérie, été comme hiver. Elle est reconnue pour son caractère patrimonial et ses bâtisses ancestrales, où se côtoient traces du passé et modernité. Afin de préserver ce cachet, la Ville a mis en place un Circuit patrimonial et bon nombre d'initiatives mettant en valeur le patrimoine. En vue de poursuivre dans cette direction, la Ville de Sainte-Thérèse est maintenant fière de présenter sa toute nouvelle Politique du patrimoine.

Cette politique vise à faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de Sainte-Thérèse aux Térésien(ne)s et visiteurs, de façon originale et créative. Elle préconise l'implantation de mesures concrètes afin d'assurer la sauvegarde, la pérennité et la mise en valeur du riche patrimoine de chez nous.

Plusieurs ignorent la valeur historique nichée derrière les façades qui composent notre ville et qui est incarnée non seulement par des bâtiments, mais aussi par des lieux. Un des piliers de notre patrimoine bâti est sans doute l'imposante église Sainte-Thérèse-d'Avila, située sur la rue de l'Église, à côté de l'hôtel de ville. Ce véritable monument abrite l'un des plus haut clocher au pays et sert à l'occasion pour le tournage de films d'époque. Notre cimetière historique offre également plusieurs souvenirs à ceux qui osent s'y aventurer. On y retrouve notamment le monument érigé à la mémoire des victimes de l'écrasement d'avion survenu le 29 novembre 1963 dans la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Les passionnés d'histoire et les curieux sont également invités à parcourir la version animée du Circuit patrimonial, initiée par le Service des arts et de la culture. Ils seront séduits par l'histoire et les anecdotes vécues dans ces bâtisses historiques auxquelles nous avons réservé une place de choix dans la Politique du patrimoine. Des personnages comme le Curé Antoine Labelle, Thérèse de Blainville et Joseph Filion prendront vie au fur et à mesure du récit. Ce circuit, tout comme la présente Politique, permettront à notre histoire d'être racontée, de génération en génération, et de demeurer bien vivante dans le cœur des Térésien(ne)s.

Bonnes découvertes !

Sylvie Surprenant, mairesse

PRÉAMBULE

En décembre 2000, la Ville de Sainte-Thérèse adopte sa première politique de développement culturel associée à un plan d'action, tous deux à l'image de la réalité culturelle de Sainte-Thérèse.

Se poursuit ensuite au cours de la dernière décennie, le processus de développement culturel de Sainte-Thérèse grâce à la signature d'ententes de développement culturel et d'ententes spécifiques Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). La signature de ces ententes trace la voie vers un développement culturel ambitieux et plus actif que jamais.

Au fil des ans, la mise en œuvre des projets identifiés dans le plan d'action de la politique de développement culturel met en lumière l'importance et la qualité de notre patrimoine, ainsi que l'intérêt croissant qui y est porté, tant au plan municipal que pour la population en général.

En 2007, le comité de travail sur le patrimoine térésien¹ présente un mémoire intitulé *Vers une gouvernance du patrimoine* qui conclut que le patrimoine térésien commande une approche spécifique, complémentaire au plan d'urbanisme et que, pour cette raison, l'adoption d'une politique relative au patrimoine conjuguée à un plan d'action est souhaitable.

Les citoyens consultés sur les propositions inscrites au mémoire témoignent également de leur intérêt pour une meilleure gouvernance et pour la mise en œuvre d'une politique du patrimoine qui assurerait la préservation des éléments identitaires auxquels ils tiennent.

Certaines actions relatives au patrimoine ont découlé de ces démarches, comme la mise en place d'un circuit patrimonial au cœur du Village. Ce dernier s'est développé par phases et compte maintenant une quinzaine de stations sur le territoire de la ville.

Plus récemment, soit en avril 2013, la MRC de Thérèse-De Blainville a adopté sa première Politique culturelle, laquelle identifie le patrimoine au chapitre des priorités, tant au niveau des enjeux que des axes d'intervention. Il est donc à prévoir que des gestes concrets seront posés au niveau régional afin de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

La présente Politique du patrimoine s'inscrit donc à la suite de nombreuses actions posées par l'administration municipale de Sainte-Thérèse afin de promouvoir les arts, la culture et le patrimoine. Elle répond à un besoin important évoqué maintes fois par divers intervenants et se veut une prise de position concrète à l'égard de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine térésien.

¹ Le comité était formé d'élus municipaux, du directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable, de la directrice du Service des arts et de la culture et du président de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles (SHGM).

1. DÉFINITIONS

Il importe de définir ce qu'est le patrimoine afin de pouvoir établir comment nous entendons appliquer la présente Politique. Tous les organismes, municipaux ou non, ayant élaboré une telle politique, ont travaillé afin de définir le patrimoine. Cette définition permet de s'assurer que tous les intervenants intègrent les mêmes notions et établit des balises claires en ce qui a trait au patrimoine tel qu'entendu dans cette politique.

Le patrimoine englobe tous les objets, traces et ensembles naturels ou culturels, matériels ou immatériels, reconnus au sein d'une communauté ou groupe pour leur importance historique ou d'appartenance et leur contribution au développement de cette même communauté. Le patrimoine évolue et est lié aux actions du présent. Les interventions possibles concernant le patrimoine touchent la connaissance, la sensibilisation, la protection et la conservation, la mise en valeur et la transmission ainsi que la réglementation.

De cette définition globale découlent divers types de patrimoine. La typologie utilisée dans le cadre du présent document tient compte de la subdivision proposée par l'UNESCO dans sa Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

En effet, il importe d'abord de faire la distinction entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel.

Le patrimoine naturel comprend tous les sites et ensembles naturels d'intérêt (physiques, animaliers, hydrologiques, etc.) d'un territoire.

Le patrimoine culturel, quant à lui, comprend le patrimoine matériel (bâti, archéologique, religieux, archivistique, paysager, mobilier et l'art public) et le patrimoine immatériel (pratiques, connaissances, savoir-faire populaire, mémoire collective, etc.).



2. PRINCIPES DIRECTEURS



LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE reconnaît :

- la conservation, la préservation et la promotion du patrimoine en tant que fonction fondamentale de son administration;
- l'importance de son rôle comme principale responsable et initiatrice des projets visant la protection et la mise en valeur du patrimoine;
- la nécessité d'unir les forces en présence pour assurer la mise en œuvre des actions liées à sa Politique du patrimoine.

3. ENGAGEMENTS

LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE s'engage à :

- adopter une pratique exemplaire dans chacun des gestes qu'elle pose en lien avec le patrimoine;
- travailler de concert avec ses partenaires privilégiés et favoriser la collaboration des citoyens, des organismes et des entreprises dans la réalisation des objectifs de sa Politique du patrimoine.



4. GRANDES ORIENTATIONS

4.1 CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CONSIDÉRATIONS PATRIMONIALES

La Ville de Sainte-Thérèse est une ville active où le développement est très dynamique. À l'image de nombreuses villes laurentiennes, sa population augmente et la demande en termes d'espaces de toute sorte est grandissante. Tant au niveau résidentiel que commercial ou industriel, la ville de Sainte-Thérèse est un lieu fort attrayant. Contrairement à de nouvelles cités de banlieue, notre ville présente de nombreuses traces du passé, autant dans son aménagement (réseau étoilé), que dans son paysage naturel et bâti. Ces éléments doivent donc être pris en compte au moment d'élaborer les structures de développement de la Ville. Plus encore, le patrimoine peut et doit devenir un levier de développement.

Le choix entre préservation historique ou développement économique n'a pas sa raison d'être. En réalité, des stratégies économiques liées au patrimoine peuvent faire avancer une large gamme de politiques publiques prioritaires.

- Donovan Rypkema,
président de *Heritage Strategies International*

4.2 TRAVAILLER EN PARTENARIAT ET ÊTRE UN CATALYSEUR

Plusieurs organismes et intervenants s'intéressent au patrimoine de Sainte-Thérèse. Plus encore, l'acteur qui vit au cœur du quartier patrimonial, qui le voit se transformer, qui y travaille ou qui le façonne est le mieux placé pour poser un regard sur le patrimoine. Les autres municipalités, les organismes régionaux ou suprarégionaux ou les différents paliers de gouvernement trouvent aussi leur intérêt dans notre patrimoine. Il est donc d'une importance capitale d'établir des partenariats avec ces intervenants. Certaines actions pourront aussi être développées en collaboration avec des organismes locaux. La Ville jouera ainsi un rôle de catalyseur dans le processus d'appropriation du patrimoine local et régional.

Le resserrement des partenariats ne peut que servir un univers aussi complexe et étendu que celui du patrimoine québécois.

- Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, sous la présidence de Roland Arpin, *Notre patrimoine, un présent du passé*, p. 56.

4.3 MISER SUR L'IMPLICATION CITOYENNE

Lors des diverses consultations publiques concernant le patrimoine qui ont eu lieu au cours des dernières années, de nombreux citoyens se sont déplacés afin d'émettre leur opinion sur le sujet. Vivant au cœur de leur ville et participant à son évolution, les citoyens doivent faire partie intégrante d'une politique du patrimoine. Le projet doit devenir un effort commun et être accepté de tous, dans le but de générer un sentiment d'appartenance renouvelé.

Les citoyens [...] doivent également être motivés affectivement : ils doivent vouloir activement prendre part à ce processus et pouvoir ressentir personnellement le bénéfice qu'ils en tirent.

- Anne-Marie Sigmund, présidente du Comité économique et social européen

4.4 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE EN MILIEU URBAIN

Le cadre de vie en milieu urbain présente des avantages (ex. : accès rapide aux services et commerces, proximité des activités, réduction du temps de transport, etc.), ainsi que des inconvénients (bruit, proximité des voisins, vétusté de certains bâtiments, etc.).

L'objectif d'une organisation municipale est de maximiser les avantages en mettant l'accent sur certaines forces d'une ville. Le patrimoine fait partie de ces forces sur lesquelles il faut miser. Par sa protection, sa conservation et sa mise en valeur, le cadre de vie en milieu urbain s'en trouve amélioré.

Le patrimoine culturel occupe une place importante dans la mémoire des Québécois, mais aussi dans leur cadre de vie. Ce patrimoine est omniprésent et varié dans ses origines, dans ses formes, ainsi que dans ses usages.

- Ministère de la Culture et des Communications, site Internet

4.5 METTRE EN VALEUR L'UNICITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE

De par son histoire qui débute vers 1780 avec le peuplement du territoire, son aménagement urbain, sa position géographique et son rôle de ville-centre, Sainte-Thérèse a un caractère qui la distingue de ses voisines. Plus encore, ce sont ces spécificités qui la rendent attrayante aux yeux des visiteurs, des citoyens et des investisseurs. Le patrimoine sous toutes ses formes est en grande partie responsable de l'unicité de Sainte-Thérèse. Il importe donc que les actions posées en lien avec la Politique du patrimoine contribuent à mettre en valeur l'unicité de Sainte-Thérèse.

La Ville de Sainte-Thérèse est à l'origine du développement de la région des Basses-Laurentides, ce qui lui confère un statut particulier. À ce titre, Sainte-Thérèse peut être considérée comme le centre de la MRC de Thérèse-De Blainville, non seulement un centre géographique, mais aussi un centre social et culturel auquel s'identifient tous les citoyens de la MRC. (sic)

- Pierre-Yves Guay, Schéma d'aménagement et de développement, MRC de Thérèse-De Blainville, p.2.

5. AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

5.1 OUTILS DE CONNAISSANCE

Développer les connaissances reliées au patrimoine térézien

- a) Participer à la documentation et à la recherche d'information sur le patrimoine térézien.
- b) Stimuler la recherche concernant le patrimoine térézien auprès des organismes et des intervenants.
- c) Faciliter l'accès de la population aux connaissances et à l'information disponibles.

5.2 ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine

- a) Donner l'exemple en adoptant un comportement favorisant la préservation, la conservation et la mise en valeur du patrimoine à travers les actions municipales.
- b) Élaborer des stratégies de sensibilisation de la population à l'importance du patrimoine.

5.3 RÈGLES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Assurer la protection et la conservation du patrimoine

- a) Assurer la protection des éléments du patrimoine local par la mise en œuvre de diverses méthodes incitatives et réglementaires.
- b) Travailler avec les citoyens et les organismes afin d'aider à protéger les biens patrimoniaux appartenant à des propriétaires privés.
- c) Faire du secteur du Village un lieu patrimonial et culturel reconnu.

5.4 MÉCANISMES DE SOUTIEN, DE CONCERTATION ET DE COLLABORATION

Obtenir la coopération de tous les intervenants

- a) Soutenir les initiatives de sensibilisation au patrimoine.
- b) Travailler de concert avec des organismes locaux afin de contribuer à la sensibilisation de la population.

5.5 PROJETS DE MISE EN VALEUR

Mettre en valeur et diffuser le patrimoine local

- a) Utiliser le patrimoine comme moteur de développement touristique.
- b) Élaborer diverses activités permettant la découverte, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine local.
- c) Favoriser la croissance des lieux de diffusion et des organismes travaillant à la mise en valeur du patrimoine local.
- d) Mettre en valeur l'existence et la spécificité du noyau villageois (réseau étoilé) de Sainte-Thérèse comme outil de fierté térézienne.

CONCLUSION

Par sa Politique du patrimoine, la Ville de Sainte-Thérèse s'engage à mettre en œuvre des projets visant la protection et la mise en valeur du patrimoine. Elle s'engage également à adopter une pratique exemplaire dans chacun des gestes qu'elle pose en lien avec ce dernier et à mettre en œuvre des programmes, des politiques et des règlements favorisant sa conservation.

Les moyens nécessaires à la réalisation des projets entrepris par la Ville de Sainte-Thérèse pour placer le patrimoine au cœur de ses priorités sont variés et couvrent un large éventail d'actions.

Certains projets ne demanderont aucun investissement financier et seront rapidement réalisés, alors que d'autres demanderont beaucoup de temps et d'investissements. Néanmoins, chaque projet pourra être réalisé selon les moyens disponibles.

La concertation, la collaboration et l'implication des ressources du milieu seront au centre des préoccupations de la Ville pour la mise en œuvre de son plan d'action. Divers intervenants seront ainsi appelés à prendre part aux opérations reliées au patrimoine. La Ville doit donc être vue comme l'un des nombreux partenaires garants de la réussite de la Politique du patrimoine.

En encourageant la participation des organismes, des entreprises et des citoyens dans la réalisation de sa Politique du patrimoine, la Ville de Sainte-Thérèse souhaite unir les forces du milieu afin de protéger et mettre en valeur ce qui fait de Sainte-Thérèse une ville différente : son centre-ville historique.

ANNEXE A

PLAN D'ACTION



ANNEXE A

PLAN D'ACTION

Axe 1 – Développer les connaissances reliées au patrimoine térézien

Orientation 1a - Participer à la documentation et à la recherche d'information sur le patrimoine térézien	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
<ul style="list-style-type: none">• Faire l'inventaire complet des éléments patrimoniaux du territoire (pour tous les types de patrimoine).• Réaliser un inventaire des recherches concernant le patrimoine térézien.• Établir une liste de recherches pouvant être menées sur des éléments d'intérêt du territoire térézien et la rendre disponible.• Dresser un inventaire des ressources disponibles aux chercheurs (ex. : bibliographies, ressources archivistiques).• Évaluer la possibilité de mener des fouilles archéologiques à Sainte-Thérèse (ex. : vestiges du Séminaire).	X X X	X	X
Orientation 1b - Stimuler la recherche concernant le patrimoine térézien auprès des organismes et des intervenants			
<ul style="list-style-type: none">• Établir des contacts avec le Collège Lionel-Groulx (professeurs d'histoire) afin de développer des exercices concernant l'histoire de Sainte-Thérèse.• Entreprendre des démarches afin de stimuler l'intérêt de nouveaux chercheurs envers le patrimoine térézien (collaboration avec des universités ou autres organismes de recherche).• Participer à divers colloques, conférences et autres rencontres afin de susciter l'intérêt de la communauté scientifique (histoire, archéologie, anthropologie) envers Sainte-Thérèse.	X	X X X	X X X
Orientation 1c - Faciliter l'accès de la population aux connaissances et à l'information disponibles			
<ul style="list-style-type: none">• Rendre l'inventaire complet du patrimoine disponible en ligne.• Établir la liste des ressources disponibles relatives au patrimoine à la bibliothèque.• Intégrer à la collection de la bibliothèque les éléments actuellement conservés ailleurs et qui concernent le patrimoine.	X	X X	

ANNEXE A - PLAN D'ACTION

Axe 2 - Sensibiliser la population à l'importance du patrimoine

Orientation 2a - Donner l'exemple en adoptant un comportement favorisant la préservation, la conservation et la mise en valeur du patrimoine à travers les actions municipales	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils promotionnels liés à la Politique du patrimoine. • Présenter la Politique aux employés municipaux. • Établir les rôles de chaque service municipal dans l'application de la Politique du patrimoine et intégrer ses divers aspects. • Identifier une personne responsable de la Politique dans l'administration municipale et la nommer comme personne-ressource. • Former (ou maintenir) un comité du patrimoine. • Diffuser les bons coups patrimoniaux (ex. : Magazine Citoyen, site Internet). • Développer une chronique patrimoniale dans le Magazine Citoyen. • Assurer une collaboration entre le Service des arts et de la culture et le module environnement afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel. • Instaurer des prix de reconnaissance en patrimoine. 	X		
	X		
	X		
	X		
	X	X	X
		X	X
	X	X	X
	X	X	X
		X	X
Orientation 2b - Élaborer des stratégies de sensibilisation de la population à l'importance du patrimoine			
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un plan de communication spécifique au patrimoine. • Intégrer une section patrimoine au site Internet de la Ville, la tenir à jour et y présenter toute l'information nécessaire. • Réaliser des outils et des activités de sensibilisation (ex. : animations, chroniques). 	X	X	X
		X	X
		X	X

Axe 3 – Assurer la protection et la conservation du patrimoine

Orientation 3a - Assurer la protection des éléments du patrimoine local par la mise en œuvre de diverses méthodes incitatives et réglementaires	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des outils d'information pour améliorer la diffusion des règlements municipaux. 			X
Orientation 3b - Travailler avec les citoyens et organismes afin d'aider à protéger les biens patrimoniaux appartenant à des propriétaires privés			
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un guide, disponible en ligne, afin d'aider les propriétaires à réaliser des travaux de restauration patrimoniale sur leurs bâtiments. • Offrir du soutien (financier, technique ou autre) aux propriétaires désirant effectuer des travaux de restauration patrimoniale sur leurs bâtiments. • Évaluer la possibilité d'établir des ententes avec les autorités religieuses concernées afin d'assurer la préservation des biens du patrimoine religieux. • Assurer la sauvegarde et, si nécessaire, la conversion, de l'église protestante de la rue Saint-Charles. • Établir un programme d'aide à la restauration patrimoniale, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). 	X		
	X	X	X
		X	
	X	X	X
	X		
Orientation 3c - Faire du secteur du Village un lieu patrimonial et culturel reconnu			
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une table de concertation impliquant les commerçants du centre-ville afin de leur permettre de participer aux actions concernant le patrimoine. • Maintenir une offre culturelle variée dans ce secteur de la ville. 		X	X
	X	X	X

ANNEXE A - PLAN D'ACTION

Axe 4 – Obtenir la coopération de tous les intervenants

	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Orientation 4a - Soutenir les initiatives de sensibilisation au patrimoine			
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux activités et événements organisés par des organismes ou autres partenaires visant la sensibilisation au patrimoine. 	X	X	X
Orientation 4b - Travailler de concert avec des organismes locaux afin de contribuer à la sensibilisation de la population			
<ul style="list-style-type: none"> Développer des liens privilégiés avec les enseignants de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles afin de mettre en place des activités de sensibilisation au patrimoine (ex. : activités du Musée de la civilisation). Offrir du soutien (technique ou autre) à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles (SHGMI) dans ses activités. 	X	X	X

Axe 5 - Mettre en valeur et diffuser le patrimoine local

	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Orientation 5a - Utiliser le patrimoine comme moteur de développement touristique			
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les éléments d'intérêt majeur de la ville de Sainte-Thérèse. S'associer aux différents acteurs du tourisme (Culture Laurentides, Tourisme Laurentides, etc.) afin de mettre en valeur l'offre térésiennne en patrimoine. Stimuler la participation des intervenants privés dans les actions liées au patrimoine. Développer tous les types de patrimoine (archéologique, archivistique, bâti, etc.). 	X X X	 X X X	 X X
Orientation 5b - Élaborer diverses activités permettant la découverte, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine local			
<ul style="list-style-type: none"> Organiser des formations, ateliers et conférences sur le patrimoine. Diffuser le dépliant concernant le patrimoine du Village. Organiser des visites guidées de lieux patrimoniaux térésiens. 	 X X	 X X	 X X
Orientation 5c - Favoriser la croissance des lieux de diffusion et des organismes travaillant à la mise en valeur du patrimoine local			
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la régionalisation du Musée Joseph-Filion (professionnalisation et financement). 	X	X	X
Orientation 5d - Mettre en valeur l'existence et la spécificité du noyau villageois (réseau étoilé) de Sainte-Thérèse comme outil de fierté térésiennne			
<ul style="list-style-type: none"> Entretien du circuit de panneaux thématiques existants. Ajouter des panneaux afin de mettre en valeur d'autres éléments du noyau villageois. Améliorer la signalisation des sites et éléments d'intérêt. 	X X X	X X X	X X X